

Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien coordonnateur au central	8286	Service Gestion des immeubles secteur Nord Québec

Section 2 – Sommaire de la fonction

Coordonner les opérations quotidiennes faites par les préposés au central et assurer une continuité du service de cette dernière en tout temps. Jouer un rôle conseil en systèmes de surveillance à distance des immeubles. Assurer un maintien de haut niveau de qualité des différents systèmes de surveillance du central.

Section 3 – Description des tâches

1. Coordination des opérations du central

- Coordonne le travail des préposés (6) à l'opération du central et assure une continuité du service en tout temps.
- Agit comme responsable dans la préparation, le traitement et le suivi des contrats de service reliés au central (entretien des équipements du central et de ses ramifications, service de patrouille de gardiens de sécurité), et voit à l'entretien et au bon fonctionnement de l'ensemble des équipements du central.
- Assure la mise à jour de la base de données du central (fiches d'immeubles) regroupant l'ensemble des immeubles de la SIQ.
- Élabore des procédures visant l'efficacité dans le fonctionnement du central.
- Prépare et donne la formation nécessaire aux préposés au central, incluant l'entraînement des nouveaux employés.
- Collabore à l'établissement des prévisions budgétaires du service. Tient un registre des coûts d'opération du central incluant les frais propres, et fait un suivi des budgets.

2. Surveillance à distance

- Joue un rôle de support en systèmes de surveillance des immeubles et, à ce titre, conseille les directions régionales et participe, au besoin, à la conception des systèmes contre les intrusions.
- Assure le respect des normes lors des projets de raccordement de nouveaux sites au central.
- Définit et propose des lignes directrices en matière de surveillance à distance des immeubles.
- Collabore, au besoin, avec la Direction Expertise/Développement de la SIQ et/ou des firmes externes lors de la réalisation de projets quant au lien avec le central.

Section 1 – Identification de la fonction (suite)

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien coordonnateur au central	8286	Service Gestion des immeubles secteur Nord Québec

Section 3 – Description des tâches (suite)

3. Consolidation et développement du central

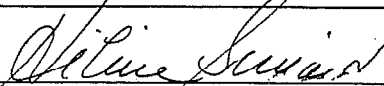
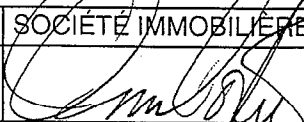
- Effectue des analyses pour le raccordement de nouveaux sites au central en tenant compte de l'ensemble des coûts, rédige les rapports et, au besoin, fait des présentations aux demandeurs.
- Prépare la description des travaux à faire pour les projets de raccordement au central, coordonne la réalisation de ces projets avec les techniciens en exploitation d'immeubles et en assure le bon fonctionnement lors de la mise en service des nouveaux sites.
- Prépare et donne la formation aux techniciens en exploitation d'immeubles dans chaque région.
- Assure le fonctionnement optimal des différents systèmes de surveillance du central et s'assure du suivi de l'évolution des technologies dans le domaine.
- Prépare, au besoin, des mandats à des firmes d'experts pour l'analyse de l'état de nos équipements et fait le suivi de l'exécution de ces mandats.

Cette description reflète les éléments généraux et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

ÉVALUATION

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	4	5	4	1	4	5	5	4	3	3	1	4	1		
	180	100	40	8	64	83	100	50	37	24	4	112	8	810	11

APPROBATION

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
		26-04-2005